OSONS !
la lettre aux administré.e.s

OCTOBRE 2024

N°45

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LA GRAND'COMBE

LE MOT DE LA MAIRE

Octobre… en couleurs

Octobre s'habille de bleu pour la traditionnelle « semaine bleue » lors de la première semaine du mois. Semaine qui nous rappelle la place que les personnes âgées occupent dans notre société. Sans elles, combien d'associations n'existeraient pas ? Combien de petits enfants ne connaitraient pas le plaisir du partage avec leurs grands-parents ? Cette semaine bleue préparée avec soin par Evelyne Munos, adjointe au CCAS, c'est un hommage qui leur est rendu avec un loto, un bal, un karaoké, des jeux avec les jeunes générations…

Octobre se poudre aussi de rose pour sa campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Dépister, c'est prévenir, c'est empêcher la maladie de nous envahir. Une femme sur huit est touchée par ce cancer. Alors mesdames, prenez soin de vous et protégez-vous : le dépistage permet d'éviter des soins souvent traumatisants et sauve des vies.

Octobre jaune d'or, rouge rutilant, ocre brun : c'est le retour de l'automne qui habille nos magnifiques Cévennes de dégradés somptueux.

Toutes ces couleurs sont un appel à la solidarité et au bonheur de vivre ensemble. Ne les laissons pas se flétrir sans en avoir profité !

Laurence BALDIT

PORTRAIT DU MOIS

Léa Bresson et Sébastien Toureille de la coopérative « Demain, dès l'aube » sont en charge de la programmation artistique et de la coordination technique de l'édition 2024 de Charbon Ardent qui aura pour thème le voyage…

Pouvez-vous nous présenter, pour ceux qui ne vous connaissent pas encore, la coopérative Demain, dès l'Aube ?
Demain, dès l'Aube est une association dont la mission principale est l'accompagnement du secteur culturel et des artistes du spectacle vivant, avec une spécialisation dans l'ingénierie de projets culturels en milieu rural. Concrètement, nous sommes aux côtés des artistes et professionnels dans le développement de leurs projets mais aussi aux côtés des collectivités pour l'organisation d'évènements culturels. Demain, dès l'Aube rassemble des professionnel.le.s qui travaillent dans la programmation artistique, l'administration, la communication, la technique ou encore la logistique. Nos locaux se situent au sein d'un tiers lieu en milieu rural, la Filature du Mazel, dans les Cévennes méridionales, secteur Ganges-le Vigan.

Que représente pour vous l'organisation de Charbon Ardent ?
Charbon Ardent est un évènement incontournable du Département du Gard ! Participer à son organisation est à la fois un plaisir immense et un défi à relever. Parce que Charbon Ardent est plus qu'un simple festival : c'est une rencontre entre des habitant.e.s, des artistes et l'histoire d'un territoire marqué par son passé minier. Notre envie est de poursuivre la démarche initiée lors de la création de cet évènement : créer des passerelles entre les disciplines artistiques, les générations et les personnes qui font vivre La Grand'Combe tout au long de l'année. Nous sommes donc très attachés à la dimension participative du festival afin que chacun.e s'y reconnaisse, y participe et puisse s'y impliquer. Cela se traduit par une programmation familiale et surprenante mais aussi par de nombreuses rencontres et réflexions avec l'ensemble des personnes qui le souhaitent.

En quoi consiste votre travail dans la préparation de ce rendez-vous ?
Nous travaillons sur la programmation du festival avec le fil conducteur du thème de cette année : le voyage. Nous proposons, échangeons et coconstruisons cette programmation avec les artistes, différentes associations du territoire, les élu.es et les services de la mairie de La Grand'Combe. Il est important pour nous - car c'est notre première édition - de connaître et d'écouter ce qui fait sens pour chacun.e avec Charbon Ardent. Puis, nous mettons tout cela en adéquation avec les aspects techniques et logistiques de l'évènement. Nous cherchons à trouver le meilleur itinéraire possible pour ces 5 jours de voyage qui nous attendent début décembre.

mans negros - pan blan
LA GRAND' COMBE
Ma ville au naturel
www.lagrandcombe.fr

04 66 54 68 68
mairie@lagrandcombe.fr
6, SQUARE MENDÈS FRANCE
30110 LA GRAND'COMBE

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h/12h - 13h30/17h
Permanence d'élus, le samedi de 9h30 à 11h30

AVOIR UN CHIEN DE CATÉGORIE : QUELLES SONT LES RÈGLES ?

Certains chiens, considérés comme pouvant être dangereux, sont soumis à une réglementation spécifique. En France, ces chiens sont classés en deux catégories : chien d'attaque, dits de catégorie 1 et chien de garde et de défense, dits de catégorie 2. Si vous détenez un chien appartenant à l'une de ces catégories, vous êtes soumis à certaines obligations dont le permis de détention du propriétaire (Formulaire Cerfa 13996*01). Après instruction de votre dossier par la mairie et si la décision est positive, vous pourrez retirer le permis de détention à la mairie de votre domicile, muni du passeport européen pour animal de compagnie de votre chien.

Seul un vétérinaire est compétent pour déterminer le type racial d'un animal et dans le doute il est recommandé aux personnes de se procurer une attestation vétérinaire qui pourra être présentée aux forces de l'ordre en cas de contrôle. De plus, entre ses 8 mois et 1 an, votre chien doit faire l'objet d'une évaluation comportementale par un vétérinaire agréé, qui a pour objet d'apprécier le danger potentiel que peut représenter votre chien.

Les règles de détention d'un chien de 1ère catégorie dans les logements et lieux publics sont les suivantes :

- L'accès d'un chien de 1ère catégorie aux transports en commun, aux lieux publics (à l'exception de la voie publique) et aux locaux ouverts au public est interdit.
- Le propriétaire n'a pas le droit non plus de stationner avec son chien dans les parties communes des immeubles collectifs.
- Le propriétaire doit tenir son chien en laisse et lui mettre une muselière lorsqu'il circule avec lui sur la voie publique ou dans les parties communes d'un immeuble collectif.

Dans tous les cas, le propriétaire est responsable des dommages que son chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.

L'AFFICHE DE CHARBON ARDENT 2024 DÉVOILÉE

L'affiche de Charbon Ardent a été dévoilée, en présence de l'artiste Marylou Dumas. Conçue en fonction du thème de l'édition 2024, « Un si beau voyage... », le visuel évoque une grande liesse populaire qui célèbre l'union de tous et toutes de par le monde. Selon l'artiste, « l'affiche fait référence à l'histoire de notre ville, à ces populations débarquées de toutes parts au fil du temps pour participer à cette grande histoire minière et qui ont développé un sens de la solidarité hors normes. »

S'en est suivie la traditionnelle séance de dédicaces à laquelle Marylou s'est prêtée très volontiers.

DISPOSITIF "PETITES VILLES DE DEMAIN"

• PERMIS DE LOUER

Mise en place depuis le 18 avril 2024, l'Autorisation Préalable de Mise en Location (ou « permis de louer ») vise à lutter contre l'habitat indigne ou insalubre, en assurant aux futurs locataires un logement décent et aux propriétaires une valorisation de leurs biens.

À compter du 17 octobre 2024, trois rues sont ajoutées au périmètre existant : Rue de la Clède, Rue Jules Ferry, Rue Héloïse Larribe. Si vous êtes propriétaire bailleur, avant de signer le bail de location, vous devrez demander une Autorisation Préalable de Mise en Location de votre logement auprès de la mairie.

Cette démarche est gratuite pour le propriétaire, qui devra fournir un formulaire Cerfa et des diagnostics techniques, déjà exigés pour conclure un bail de location. Au dépôt du dossier, les services communaux disposeront d'un mois pour traiter la demande.

Retrouvez toutes les informations sur le permis de louer sur notre site www.lagrandcombe.fr, rubrique Vie quotidienne/logement.

• ETUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE D'OPAH-RU

En septembre 2024 et pour une durée d'un an, une étude sur l'habitat privé à rénover va débuter. Une enquête terrain aura lieu en octobre et novembre.

« L'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU » permettra de cibler les secteurs prioritaires d'habitat dégradé. Ainsi, l'OPAH-RU permettra d'accompagner financièrement les propriétaires dans leurs projets de travaux, en agissant aussi bien contre la précarité énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, l'habitat indigne ou dégradé, la vacance des logements ou encore contre les difficultés spécifiques des copropriétés.

AGENDA

- **Pendant les vacances scolaires :** animations secteur famille du Centre social - sortie ramassage de châtaignes, repas burger et jeux de société, sortie vallée de l'Eure, concours de gâteaux boom pour Halloween. Renseignements : 04 66 34 59 27
- **Mercredi 23 octobre toute la journée :** ouverture de la médiathèque Germinal pour permettre au public de venir peindre le panneau qui sera exposé pour Charbon Ardent
- **Mardi 29 octobre 18h30** : Conseil Municipal - Salle du conseil de l'Hôtel de Ville;

En bref...

DÉMARRAGE DE LA FRESQUE, RUE DES TUILERIES

Chaque grand'combien.ne pourra, même s'il/elle ne le fait pas directement sur le mur, participer à l'élaboration d'une fresque sur le thème « La Grand Combe, d'hier à demain ».
2 jeunes volontaires en service civique seront force de proposition et trouveront leur place à la croisée des partenaires et des habitants, favorisant ainsi la cohésion sociale.

LA DÉPOLLUTION DU PARC HUMPHRY-DAVY EST LANCÉE

Le périmètre du chantier délimité début août, place au ballet des engins du côté du parc régional d'activité économique Humphry-Davy. Nous rappelons qu'il est strictement interdit de stationner et de circuler sur la zone durant toute la durée du chantier.

« DEMANDEZ ANGELA »

La municipalite, dans le cadre de sa lutte contre toutes les discriminations, souhaite mettre en place le dispositif « Demandez Angela », fondé sur les principes de bienvaillance, de solidarité et d'inclusion.
Ce dispositif vise à créer un réseau sûr et solidaire de lieux, (bar, commerce, pharmacie, coiffeur, administration,...) ayant la volonté de rassurer, assiter et accompagner des personnes qui se trouvent en position de harcelement de rue.
L'implication dans ce système d'aide est accompagnée d'une formation des volontaires.
Pour toute information complémentaire, veuillez prendre RDV avec Mme Arcangioli au 04 66 54 68 68

NUMÉROS UTILES

- APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : **112**
- POMPIERS : **18**
- SAMU : **15**
- GENDARMERIE : **17**
- VIOLENCES CONJUGALES : **3919**
- ENFANCE MALTRAITÉE : **119**
- E.D.F. DÉPANNAGE : **09 72 67 50 30**
- SERVICE DES EAUX (REAAL) : **04 66 54 30 90**
- HABITAT DU GARD : **04 66 34 09 56**
- 3F OCCITANIE : **04 66 54 20 00**
- TRÉSOR PUBLIC : **04 66 78 45 45**
- MAISON DE SANTÉ SIMONE VEIL : **04 48 21 57 08**
- CENTRE DE SANTÉ FILIERIS : **04 66 34 02 40**
- ENCOMBRANTS : **04 66 54 68 64**
- DÉCHETTERIE : **04 66 54 86 02**

Edité par la municipalité de La Grand'Combe - 6 Square Mendès France - 30110 La Grand-Combe • Directrice de la publication : Laurence Baldit • Responsable de la rédaction : Didier Dart
Maquette : Service Communication • Crédits photos : Ville de La Grand'Combe • Dépôt légal : 10/2024 • Parution : 15 OCTOBRE 2024 • N°ISSN : 2777-8231

Imprimé par Impact Imprimerie à Saint-Gély du Fesc (34) RCS MONTPELLIER 387 502 800 sur papier 100% PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique